

COMMUNE D'ARMBOUTS - CAPPEL

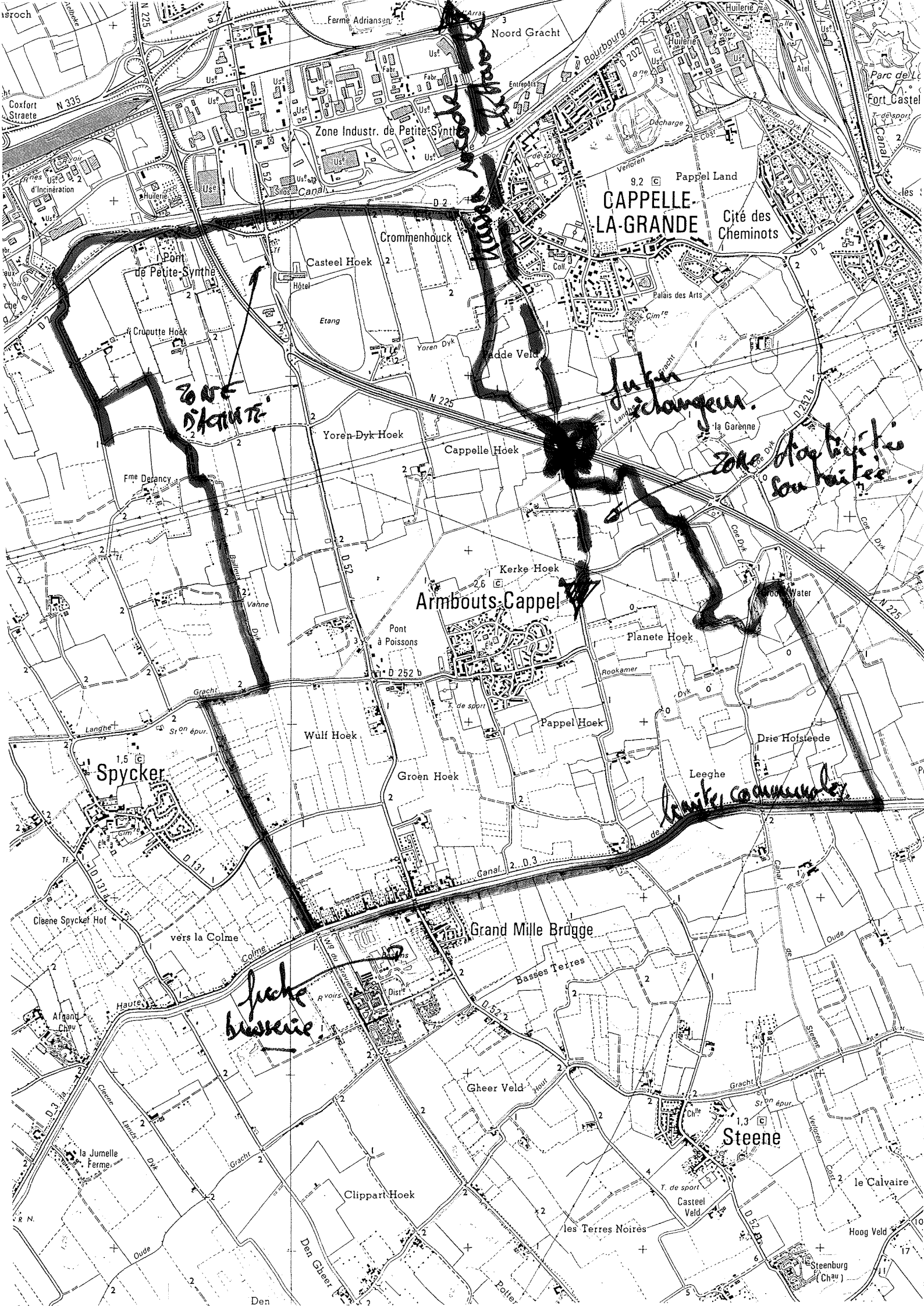
canton de Bergues

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

PROGRAMME D'ETUDE



janvier 1994



Zone Industr. de Petite-Synthe

Zone Industrielle

Zone d'habitat

Zone d'activités
souhaitées

Zone commerciale

Zone d'habitat
basse

CAPPEL-LA-GRANDE

Armbouts-Cappel

Spycker

Steene

Grand Mille Brugge

Crommenhouck

Casteel Hoek

Yoren-Dyk Hoek

Cappelle Hoek

Kerke Hoek

Wulf Hoek

Groen Hoek

Pappel Hoek

Planete Hoek

Drie Hofsteede

Leeghe

Basses Terres

Gheer Veld

Clippart-Hoek

les Terres Noires

le Calvaire

Hoog Veld

Steenburg (Chau)

Port de Petite-Synthe

Cruputte Hoek

Fme Darancy

Langhe

Cleene Spyckel Hof

la Jumelle Ferme

Den Gaeer

Potter

Casteel Veld

Hoog Veld

Steenburg (Chau)

N 335

N 225

D 2

N 225

D 52

D 252 b

D 131

D 52

D 52

D 52

D 207

D 222 b

26

D 252 b

D 131

D 52

D 52

D 52

9.2

2

2

2

2

2

2

2

2

10

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

10

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

2

A - OBJECTIFS

Sur la base des atouts communaux et des projets à court ou moyen terme (extension de la mairie, plaine de loisirs , plantations , agence postale) , l'équipe municipale souhaite compléter ses outils de réflexion et ses moyens de réalisation avec le **Conseil Général** dans le cadre de la **politique d'amélioration du cadre de vie** .

Une étude sera donc menée par un maître d'œuvre : paysagiste / architecte dans le cadre d'une étude globale qui s'appuiera sur une bonne connaissance du contexte historique , géographique , géologique , et qui pourra si nécessaire dépasser les limites communales .

Le document présent servira de base aux deux paysagistes consultés pour établir une proposition de mission (méthodologie et coût) , le choix du maître d'œuvre par l'équipe municipale devant se faire courant Janvier .

Pour ce faire , la commune a souhaité s'entourer des conseils de l'AGUR et du CAUE .

B - ORIGINE DE LA REFLEXION

Après la réalisation récente de l'école de musique et celle de l'agence postale en court de travaux , l'équipe municipale étudie l'extension de la mairie actuelle . Ce projet qui constituera une nouvelle limite pour la place du village incite à rendre plus accueillant ce lieu majeur et représentatif de la commune.

L'étude **cadre de vie** permettra de ne pas isoler cette réalisation de la place elle même et du reste de la commune , au mieux de l'enrichir .



C - PROCESSUS

Schématiquement il apparaît souhaitable d'organiser le travail selon trois étapes :

1*Prise de connaissance :

Des acteurs de la commune (au sens large) : Ensemble des partenaires extérieurs que la commune souhaite associer à ce travail : DDE . DDA . DIREN . DVI . Voies Navigables . EDF . France Télécom . Communauté Urbaine

Des constituants physiques du territoire : Géographie , géologie , histoire locale , démographie La commune et ses partenaires sont sollicités afin qu'ils fournissent le plus d'éléments possible en leur possession (S.D.A.U. -plan P.O.S. -cadastre . -photos aériennes - .vieilles cartes postales).

Des éléments de programme : Les attendus municipaux seront exprimés en termes d'objectifs et de valeurs d'usage . Si le présent document est le reflet des intentions communales il ne se prétend pas exhaustif et devra être rapidement complété . Le maître d'œuvre pourra à ce titre signaler les complémentarités et les incompatibilités et proposer les amendements nécessaires .

2*Analyse et propositions thématiques :

L'analyse portera sur l'examen visuel du territoire à des moments forts de la vie communale , sur le recensement architectural et paysager et sur l'ensemble des matériaux recueillis en phase 1. Elle permettra au maître d'œuvre de proposer des principes d'organisation et d'aménagement sous forme schématique . De nombreux dessins et images de référence garantiront la parfaite communication des idées .

L'étude demandée par la commune d'Armbouts Cappel est avant tout un document de travail permettant une bonne gestion du territoire communal dans les 5 à 10 ans à venir

Les options d'aménagement seront prises à la fin de cette étape

3* Propositions détaillées :

Des avant-projets-sommaires pourraient clore le travail .

L'étendue des lieux et des problèmes ne permettent cependant pas de travailler à ce degré de précision au risque de disproportionner le coût de l'étude sans en garantir la pérennité .

Un programme pluri-annuel de travaux sera établi à partir d'esquisses chiffrées selon des critères définis avec la commune (coût , exemplarité , opportunité , cofinancement , urgence)

Un A.P.S. sera toutefois réalisé pour la première tranche de travaux qui sera selon toute vraisemblance la place de la mairie .

D - RENDU

Le travail achevé sera communiqué sur un format A3 couleur en 3 exemplaires (2 mairie ,1 caue) et sur un format A4 noir et blanc en 6 exemplaires (2 conseil général ,1 agur , 3 mairie) .

Une présentation au Conseil Municipal et au public nécessitera la présentation d'une partie du travail sur des panneaux .

E - THEMES

Les attentes communales s'organisent selon 3 échelles complémentaires : Gros plan (aps)- Vues rapprochées (esquisses) - Travelling (esquisses) .

TRAVELLING :

C'est avant tout la volonté de préserver , d'enrichir et de réinventer parfois la vision et la pratique dynamique de tout le territoire communal ; très étendu , avec ses hameaux calés aux extrémités nord et sud , il sera étudié selon des thèmes génériques souvent linéaires :

- l'eau -----le relief-----
- le végétal ----le vent -----rapport bâti/plaine agricole-----
- les axes routiers tangents et traversants --entrées communales--
- les routes et sentiers ,supports de vie communale et rassembleurs des hameaux .

VUES RAPPROCHEES :

Ce souci de déplacement sur l'ensemble du territoire vaut également dans le centre comme dans chacun des hameaux . Le travail se fera selon deux registres :

-relation avec l'environnement proche qu'il soit agressif ou valorisant (canal de bourbourg - canal de la haute colme - becque - nationale 225 - cd52 - cd252 - cd3 - lac - plaine agricole - zones d'activités).

-organisation du cadre bâti et des espaces publics selon des préoccupations tels que : commodité et confort des déplacements cyclistes et piétons , qualité et facilité d'entretien des espaces publics , accessibilité aux équipements , participation de la propriété privée (façades , clôtures , jardin) .

La structure en lotissement d'une grande part du village permet de tirer des enseignements pour les constructions futures: (règlement, dessin et structure des voiries , réseau de venelles , espaces communs , éclairage public , limites de l'espace bâti....)

Avoir plaisir à vivre à cet endroit et se sentir d'Armbouts Cappel sont deux revendications légitimes qu'il convient de développer .

GROS PLAN

Il s'agit de la préoccupation immédiate axée sur le devenir de la place de la commune , tant en aménagement de sol qu'en organisation spatiale .

La commune souhaite en effet garantir la qualité du lieu par une parfaite complicité avec le cadre bâti .

Ce dernier se compose des logements et équipements existants , de la mairie étendue qui confortera dans un avenir proche le parti choisi pour la place , et enfin d'un ensemble de trois petits commerces (journaux , coiffeur) dont l'opportunité spatiale devra s'illustrer dans l'étude .